Fiche n°2617
Comptabilité M22 - EHPAD

** Cette fiche à été générée sur formation-comptabilite-publique.fr le 01/07/2025 à 02:07 **

Ref : EP 16	**Durée :** 3 jours	**Tarif :** 3 000 €HT

Analyse Financière M 22 (sur mesure - Intra formation)

Observations liminaires

- Les établissements et services sociaux et médico-sociaux sont définis à l'article L312-1 du CASF modifié par la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 – art.124(V)

1er jour matin

Présentation du nouveau compte de gestion applicable à compter du 1er janvier 2019 (arrêté du 26 décembre 2018)

Exécution de l'EPRD (état A)

- *Situation synthétique des prévisions et réalisations (état A1)*
- *Situation détaillée des prévisions et réalisations (état A2)*
- *Gestion patrimoniale et financière (état B)*
- *Bilan (état B1)*
- *Compte de résultat (état B2-1)*
- *Compte de résultat consolidé (toutes activités confondues) (état B2-2)*
- *Balance des Comptes (état B3)*
- *Balance des valeurs inactives (état B4)*

Affectation des résultats (état C)

- *Tableau général d'affectation du résultat N-1 (étatC1)*
- *Détermination des résultats de l'exercice N à affecter au cours de l'exercice N+1 (état C2)*

1er jour après midi et 2ème jour

ANALYSE et ETABLISSEMENT du Bilan financier

Selon les rubrique :

- Bien
- Bien stable
- Financement
- Fond de roulement d'investissement negatif
- Fond de roulement d'investissement positif
- Investissement négatif
- Valeur d'exploitation
- Dette
- Liquidité
- Excédent de liquidité
- Etc…

Evaluation des stagiaires

- Analyse et explicitation de l'EFE (excédent de financement d'exploitation)
- Analyse et explicitation du FRI (fonds de roulement d'investissement)
- Analyse et explicitation du FRE (fonds de roulement d'exploitation)
- Analyse et explicitation du FRNG (fonds de roulement net global)
- Analyse et explicitation du BFR (besoin en fonds de roulement)

Etude détaillée des comptes :

- 10682 : excédents affectés à l'investissement (Application en particulier du décret n°99-317 du 26 avril 1999)
- 10685 : réserve de trésorerie (Application de l'article 39 du décret 99-317 du 26 avril 1999)
- 10686 : réserve de compensation
- 10687 : réserve de compensation des charges d'amortissement

3ème jour

Les soldes intermédiaires de gestion

Exemple de tableau des soldes intermediaire réalisé par l'exemple EPHAD ou MR

- Produit bruts d’exploitation
- Valeur ajoutée (A)
- Excèdent brut d’exploitation (B)
- Marge Brut (c)
- Résultat d’exploitation (D)
- Produits exceptionnels
- Résultat exceptionnel (RE)
- (E+/- RE=) resultat net (F)
- Poids dans la MARGE BRUTE (en %)

Fin de Parcour

- Récapitulatif des différents items traités lors de la formation.
- Evaluation des acquis
- Via QCM a chaque fin de section formative.

Public

Maîtrise du fonctionnement des comptes de la M22 d’une part et d’autre part avoir pratiqué où être appelé à traiter les BP, BS et CA des EPS et MS (EHPAD en particulier)

Pré-requis

- Responsable financier ou comptable des EPS et MS utilisant la M22
- Tout personnel des pouvoirs tarificateurs (Conseil Départemental (hébergement et dépendance) ou ARS (Agence Régionale de Santé) (soins) amené à « contrôler » les BP … des EPS et MS en particulier ceux des EHPAD.
- Tout personnel des CCAS devant par exemple être appelé à vérifier le CA d’un EHPAD rattaché à la commune et dont le maire est l’ordonnateur (comptabilité en M-22 à compter du 1er janvier2019 et non plus la M-14) il en est de même pour les départements (M-52) et les régions (M-71)

Méthodes pédagogiques

La formation est décomposée en séquences qui respectent une progression pédagogique et agissent sur les trois niveaux d'apprentissage :savoir, savoir-faire et motivation.

Notre approche alterne apports théoriques, exercices pratiques et/ou études de cas utilisant des méthodes d'animation actives et permettant une meilleure compréhension des concepts et une appropriation accélérée.

L'évaluation des connaissances et réalisé par des QCM par item réalisé.